

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 13 octobre 2011
à 20 h 30
SALLE LA CHARMILLE

L'an deux mille onze, le 13 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de PONT-SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves FRANÇOIS, Maire,

Présents : Monsieur Yannick FETIVEAU, Madame Marie-Anne DAVID, Monsieur Philippe RETIERE, Madame Huguette RAYNEAU, Monsieur Daniel MACHARD, Madame Martine CHABIRAND, Monsieur Christophe LEGLAND, Madame Brigitte GALPIN, Monsieur Laurent ABEL, Madame Valérie COLLIN, Madame Madeleine BOURNIGAL, Madame Maryvonne BOURGEAIS, Monsieur Jean-Yves SUREAU, Madame Laure MICHOT, Monsieur Jean-Paul SENAND, Monsieur Mathieu VISONNEAU, Madame Nathalie HEGRON, Monsieur Jean-Paul CHAUVET, Madame Mireille CHEVALIER, Monsieur Michel BRENON, Madame Marie-Laure FLEURY

Pouvoirs : Madame Christine BUTEAU donne pouvoir à Madame Martine CHABIRAND, Monsieur Guillaume CHAUVET donne pouvoir à Monsieur Daniel MACHARD, Monsieur Stéphane CHAUVET donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves SUREAU, Madame Clara JONIN donne pouvoir à Monsieur Philippe RETIERE, Madame Sylvie NICOLAS donne pouvoir à Madame Marie-Anne DAVID.

Madame Martine CHABIRAND a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 7 octobre 2011

Présents : 22

Pouvoirs : 5

Votants : 27

1 – Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité adopte le procès verbal de la séance du 8 septembre 2011.

2 – Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité adopte le procès verbal de la séance du 22 septembre 2011.

3 – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

Yves François : Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23, et en application de la délibération du 3 avril 2008, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre à savoir :

MARCHES PASSES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
REFECTION COUVERTURE SALLE ST MARTIN	1129	DUGAST SOCIETE	21318	2 243,70 €	16/06/2011
DETERGENT DESINFECTANT	1136	LE GOFF GRAND O	60631	68,89 €	16/06/2011
ECROU+VIS METAUX	1138	DOCKS INDUSTRIE	6068	75,04 €	16/06/2011
FOURNITURES PR ARROSAGE AUTOMATIQUE	1139	ATLANTIC VERT	6068	14,89 €	16/06/2011
DIVERSES FOURNITURES	1141	POMP OUEST	6068	107,58 €	16/06/2011
ARROSEURS+VANETTE	1142	POMP OUEST	6068	191,62 €	16/06/2011
ARROSEURS-BOUCHON-RACCORD	1143	POMP OUEST	6068	397,73 €	16/06/2011
PRESTATIONS ARTISTIQUES ECOLES PRIVE/ PUBLIC	1146	4 PAR 2 PRODUCT	611	135,00 €	16/06/2011
TRANSMISSION RAPPORT FONCIER ANNUEL 2010	1152	SAFER MAINE OCE	6226	478,40 €	16/06/2011
INTERVENTIONS CONTES MUSICAUX LE 14 JUIN 2011	1153	ASS SAVEURS	6232	120,00 €	16/06/2011
1 RETROVISEUR	1140	OUEST AGRI	6068	57,56 €	17/06/2011
FOURNITURES DE VOIRIE	1145	SERVI-MODEMA 44	6068	476,38 €	17/06/2011
NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE MAI 2011	1147	GRANDJOUAN	611	624,17 €	17/06/2011
REMUNERATION MENSUELLE NETTOIEMENT MAI 2011	1148	GRANDJOUAN	611	696,80 €	17/06/2011
FOURNITURES DE VOIRIE BC 1540 + 1550	1137	LAFARGE	60633	339,90 €	20/06/2011
GOBELETS - STOCK MAIRIE	1144	BARTHELEMY	6068	81,33 €	20/06/2011
CONTRAT E.MAGNUS ENFANCE	1149	MAGNUS SA	6156	331,53 €	20/06/2011
CONTRAT E.MAGNUS ENFANCE	1150	MAGNUS SA	6156	34,44 €	20/06/2011
TROPHEES - BUDGET SPORTS	1154	POTIRON-SODAREC	6232	230,22 €	20/06/2011
ACHAT ILLUMINATIONS DE NOEL 2011	1130	BLACHERE SA	21534	1 925,56 €	22/06/2011
ETUDE PLACE ANCIENS COMBATANTS	1131	ATELIER 36	2313	4 485,00 €	22/06/2011
ETUDE PLACE ANCIENS COMBATANTS	1132	ECR ENVIRONNE	2313	1 495,00 €	22/06/2011
ETUDE PLACE ANCIENS COMBATANTS	1133	EREA CONSEIL	2313	11 287,25 €	22/06/2011
TVX DE VOIRIE	1134	ECR ENVIRONNE	2315	1 196,00 €	22/06/2011
DIVERS FOURNIT 8	1135	SUPER U	multi	1 495,38 €	22/06/2011
CARBURANT MAI 2011	1157	SUPER U	60622	1 202,38 €	28/06/2011
FILET TENNIS COMPETITION	1158	CASAL SPORT	60632	271,20 €	28/06/2011
ACQUISIT° VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE SECURITE	1159	SILIUM	multi	234,66 €	28/06/2011
FILM CROISSANCE+TRUELLES+POUBELLES	1160	TERRENA GP	multi	146,07 €	28/06/2011
COUVERTURES VELOURS - SERVICE ETAT CIVIL	1161	BERGER LEVRAULT	6064	331,89 €	28/06/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1162	BRUNEAU JM	6067	249,83 €	28/06/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1163	EDUC'LOISIRS	6067	197,00 €	28/06/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1164	ATHANOR SEME	6067	141,50 €	28/06/2011
BAQUETTES ANGLE BOIS - SALLE GATIEN	1165	GEDIMAT LESIMPL	6068	49,63 €	28/06/2011
POTEAUX + LISSES SUITE ACCIDENT ET POMPE	1166	GEDIMAT LESIMPL	6068	97,64 €	28/06/2011
SAC PROLIDAL STELE MAIRIE	1167	GEDIMAT LESIMPL	6068	22,50 €	28/06/2011
FOURNITURES BATIMENTS CHANTIER	1168	CEDEO	6068	865,33 €	28/06/2011
MATERIEL ATELIER	1169	CGE DISTRIBUTIO	6068	43,18 €	28/06/2011
DIVERSES FOURNITURES REST/SCOL+	1170	CGE DISTRIBUTIO	6068	210,58 €	28/06/2011
VERNAEAU - FOURNITURES CHANTIER	1171	DEL RUE (DECORAT	6068	98,37 €	28/06/2011
TRANSMISSION KANGOO 604 BPE 44	1174	AUTO PLUS ATLAN	61551	245,96 €	28/06/2011
10 EXEMPLAIRES "LA REPUBLIQUE A PETIT PAS"	1175	LECLERC OCEANE	6182	114,00 €	28/06/2011
BOUTEILLES	1178	GUILLOU CHRISTI	6232	73,20 €	28/06/2011
GRAVURE MEDAILLE MARIAGE	1179	POTIRON-SODAREC	6232	29,64 €	28/06/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
ACCES INTERNET JUIN 2011 ECOLE MATERNELLE	1180	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	28/06/2011
ABONNEMENT JUIN 2011+ CONSOMMATION	1181	SFR MOBILE	6262	297,67 €	28/06/2011
SORTIE PEDAGOGIQUE ECOLE PRIMAIRE	1182	COOP. SCOLAIRE	6574	546,00 €	28/06/2011
RAYONNAGE A CARTABLES ACCUEIL PERISCOLAIRE	1185	CAMIF	2184	245,78 €	29/06/2011
PANNEAUX	1187	LEONE SIGNALISA	60633	786,30 €	29/06/2011
PANNEAUX	1188	LEONE SIGNALISA	60633	237,48 €	29/06/2011
FOURNITURES VOIRIE	1189	LEONE SIGNALISA	60633	344,23 €	29/06/2011
20 CARNETS DE BON DE COMMANDE	1190	ATOUT PRINT	6064	381,52 €	29/06/2011
FOURNITURES CIMETIERE - TRVX REGIE	1191	PUM PLASTIQUES	6068	312,89 €	29/06/2011
LUBRIFIANT PR LE MASSEY FERGUSSON+SMA	1192	BML BOUCHAUD	6068	189,69 €	29/06/2011
COMMUNICATION AU PUBLIC	1193	S.C.P.A.	6188	43,06 €	29/06/2011
SPECTACLE FETE DE LA MUSIQUE	1194	LAMUSE	6232	880,00 €	29/06/2011
SPECTACLE LE 19/06/2011 FETE DE LA MUSIQUE	1195	PUEBLOS EN FIES	6232	1 200,00 €	29/06/2011
9 PLATEAUX REPAS PR FETE DE LA MUSIQUE	1196	CHOBLET MICKAEL	6232	90,00 €	29/06/2011
SPECTACLE FETE DE LA MUSIQUE COMPTINES	1197	LA CARAVANE COM	6232	360,00 €	29/06/2011
CREATION -IMPRESSION DU GUIDE ANNONCES	1198	EDITIONS OFFSET	6237	11 470,84 €	29/06/2011
2950 EXEMPLAIRES BULLETIN DE JUIN	1199	EDITIONS OFFSET	6237	3 242,02 €	29/06/2011
PRESTATION MUSICALE PR FETE DE LA MUSIQUE	1216	ASS AMFIFANFARE	6232	200,00 €	29/06/2011
MINI CAMPS CITE DES ENFANTS	1200	CITE DES SCIENC	6247	161,50 €	30/06/2011
PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	1205	ATELIER 36	2313	538,20 €	01/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES	1213	ATELIER DE L'OI	6067	126,00 €	04/07/2011
MISE A JOUR TARIFS AU 01/07/2011 MACHINE SATAS	1214	SATAS	6135	233,00 €	04/07/2011
ABT METIERS DE LA PETITE ENFANCE	1215	EDITIONS ELSEVI	6182	98,00 €	04/07/2011
INTERVENTIONS SALLE GATIEN/REST SCOL/DEPOT	1217	GP2S	multi	921,29 €	04/07/2011
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2011	1226	ASS MARTIN CHAN	6574	50,00 €	04/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1211	SADEL LIBRAIRIE	6067	258,57 €	05/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1212	SADEL LIBRAIRIE	6067	282,71 €	05/07/2011
ACHAT LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE	1247	LIBRAIRIE COIFF	2188	1 325,80 €	05/07/2011
MAI 2011 - PAINS RESTO SCOLAIRE	1227	BOULANGERIE LA	60623	455,15 €	07/07/2011
PRODUIT ENTRETIEN	1228	LE GOFF GRAND O	60631	142,23 €	07/07/2011
CUTTER PLOIR TAPIS COUPE RUBANS	1229	EUREFILM ADHESI	60632	179,70 €	07/07/2011
CARTOUCHE DE RESINE	1230	LEONE SIGNALISA	60633	18,96 €	07/07/2011
ENTRETIEN CIMETIERES JUIN 2011	1231	SAPRENA	611	1 242,81 €	07/07/2011
CONTRAT DE MAINTENANCE POUR 2 SERVEURS	1232	DSMI	6156	3 692,90 €	07/07/2011
ABT BUDGET ET COMPTABILITE DES COLLECTIVITES	1233	EDITIONS WEKA	6182	959,83 €	07/07/2011
INTERVENTIONS MUSICALES ECOLE ELEMENTAIRES	1234	MUSIQUE ET DANS	6218	4 788,00 €	07/07/2011
INTERVENTIONS CONTES MUSICAUX DU 05/07/2011	1236	ASS SAVEURS MUS	6232	120,00 €	07/07/2011
ABONNEMENT ALARME MAISON DE L'ENFANT	1237	ORANGE TELEPHON	6262	47,03 €	07/07/2011
ABT+CONSO AVRIL A JUIN MAIRIE 02.40.26.80.23	1238	ORANGE TELEPHON	6262	624,95 €	07/07/2011
ACCES INTERNET JUIN 2011 RAM	1239	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	07/07/2011
ACCES INTERNET MAIRIE JUIN 2011	1240	ORANGE INTERNET	6262	43,73 €	07/07/2011
ACCES INTERNET ECOLE PRIMAIRE JUIN 2011	1241	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	07/07/2011
ABT+CONSO MAIRIE JUIN	1242	SFR BUSINESS TE	6262	406,45 €	07/07/2011
ANNULLATION CAR DOUBLON AVEC MDT 1252	1251	PLAFISOL	2313	0,00 €	12/07/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
DALLES MEZZANINE + PLAFOND MAISON L ENFANCE	1252	PLAFISOL	2313	952,02 €	13/07/2011
MATERIEL ATELIER ET ESPACES VERTS	1272	FOUSSIER	60632	1 384,21 €	18/07/2011
VOIRIE PLACE ANCIENS COMBATTANTS	1273	LAFARGE GRANULA	60633	407,84 €	18/07/2011
REVUES-BIBLIOTHEQUE ECOLE PRIMAIRE	1274	CNDP	6067	116,50 €	18/07/2011
FOURNITURES CONFORMITE ELECTRIQUE	1281	COAXEL	6068	60,06 €	18/07/2011
BATTERIE COMPRESSEUR VOIRIE BC 1719	1282	PLSN	6068	92,09 €	18/07/2011
FOURNITURES DIVERSES + CHANTIER	1283	CEDEO	6068	512,63 €	18/07/2011
ADAPTATEUR PRISE POUR BATIMENT	1284	CGE DISTRIBUTIO	6068	14,75 €	18/07/2011
BOMBES POUR TRACER JEUX ECOLE	1285	DOCKS INDUSTRIE	6068	155,72 €	18/07/2011
MATERIEL VOIRIE/ESP-VERTS/BATIMENT	1286	FOUSSIER	6068	524,84 €	18/07/2011
BETON ESPACES VERTS - BC 1613	1287	STRADAL	6068	28,61 €	18/07/2011
ENTRETIEN APPAREILS DEFENSE CONTRE INCENDIE	1288	SAUR	611	2 353,87 €	18/07/2011
CONTROLE TECHNIQUE CAMION BENNE AVEC GRUE	1290	SOGAMI	61551	714,31 €	18/07/2011
VIDANGE TRACTEUR MASSEY FERGUSON BC 1549	1291	SERVI-MODEMA 44	61551	679,42 €	18/07/2011
CHANGEMENT POULIES COURROIE - TRACTEUR	1292	SERVI-MODEMA 44	61551	782,05 €	18/07/2011
INTERVENTION ECOLE HALBRANS SUITE COUPURE	1293	CT CAM	61558	199,82 €	18/07/2011
CONTRAT MAINTENANCE JOURNAL ELECTRONIQUE	1294	LUMIPLAN	6156	1 035,87 €	18/07/2011
LOCATION+POSE BENNE FEUX DE LA ST JEAN	1299	COVED	6232	285,75 €	18/07/2011
2950 EXEMPLAIRES BULLETIN DE JUILLET	1300	EDITIONS OFFSET	6237	3 889,79 €	18/07/2011
3750 EXEMPLAIRES DU PLAN DE COMMUNE	1301	EDITIONS OFFSET	6237	968,76 €	18/07/2011
DISTRIBUTION BULLETIN ET GUIDE PRATIQUE	1302	LG DISTRISERVIC	6244	754,81 €	18/07/2011
FORFAITS JOURNEE CENTRE LOISIRS	1303	JARDIN DE MELIS	6247	320,00 €	18/07/2011
CARRES SUPPLEMENTAIRES COLUMBARIUMS	1309	LAFARGE GRANULA	2313	672,56 €	18/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1275	SADEL LIBRAIRIE	6067	370,58 €	19/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1276	SADEL LIBRAIRIE	6067	310,83 €	19/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1277	SADEL LIBRAIRIE	6067	63,35 €	19/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1278	SADEL LIBRAIRIE	6067	239,36 €	19/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1279	SADEL LIBRAIRIE	6067	230,16 €	19/07/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1280	SADEL LIBRAIRIE	6067	266,88 €	19/07/2011
ENTRETIEN TRACTEUR MASSEY FERGUSSON BC	1289	BML BOUCHAUD	61551	356,85 €	19/07/2011
COPIES PLANS COULEUR - SERVICES TECHNIQUES	1297	TECHNI PLANS NA	6188	12,44 €	19/07/2011
ACCES INTERNET JUILLET 2011 ECOLE MATERNELLE	1308	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	19/07/2011
CARBURANT JUIN 2011	1310	SUPER U	60622	1 069,64 €	20/07/2011
BALAIS + MANCHES A BALAIS EV - BC 1614	1311	SILIUM	60632	41,26 €	20/07/2011
CUVE 100 LITRES PARPAINGS PIQUETS CHATAIGNER	1312	ACTI	multi	174,53 €	20/07/2011
GRAVIER CIMETIERE PAYSAGE - TRAVAUX EN REGIE	1313	POINT P-TROUILL	60633	1 480,44 €	20/07/2011
FOURNIT EDUCATI ACCUEIL PERISCOLAIRE	1314	VERRIER MAJUSCU	multi	979,35 €	20/07/2011
POTEAUX+RONDINS	1315	GEDIMAT LESIMPL	6068	91,79 €	20/07/2011
CIMENT+REHAUSSE REGARD CIMETIERE	1316	GEDIMAT LESIMPL	6068	61,77 €	20/07/2011
CANIVEAU+GRILLE PARKING MEDIATHEQUE	1317	GEDIMAT LESIMPL	6068	93,53 €	20/07/2011
FOURNITURES TONDEUSE HONDA EV BC 1602	1318	BML BOUCHAUD	6068	21,97 €	20/07/2011
BOUCHON RACCORD COLLIER POUR ESPACES	1319	POMP OUEST	6068	50,60 €	20/07/2011
ARROSEURS ET PROGRAMMATEURS EV - BC 1624	1320	POMP OUEST	6068	511,37 €	20/07/2011
LAMES POUR TONDEUSE	1321	LABOR HAKO	6068	62,77 €	20/07/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
LOCATION TRACTOPELLE	1322	HERTZ EQUIPEMEN	6135	683,56 €	20/07/2011
FAUCHAGE DES PRAIRIES AU PRE MOREAU BC OL23	1323	VERT LOISIRS	61521	454,48 €	20/07/2011
GRAVURE MEDAILLE MARIAGE JUILLET AOUT	1327	POTIRON-SODAREC	6232	44,49 €	20/07/2011
ABONNEMENT + CONSOMMATION PORTABLES	1328	SFR MOBILE	6262	293,74 €	20/07/2011
RESERVATION 4/07/2011 CLUB PRE-ADO	1329	OCEANILE NOIRMO	6288	722,00 €	20/07/2011
FOURNITURES	1331	CGE DISTRIBUTIO	6068	117,51 €	20/07/2011
GAIN THERMO ILLUMINATIONS DE NOEL	1332	CGE DISTRIBUTIO	6068	99,39 €	20/07/2011
MAINTENANCE INSTALLATION CLOCHES	1333	MACE ALAIN	611	456,99 €	20/07/2011
LOCATION PHOTOCOPIEUR	1334	ID COPIES	611	2 262,83 €	20/07/2011
REPRISE EQUERRAGE+VERIF SUR MENUISERIES PVC	1336	VEROT MENUISERI	61522	212,89 €	20/07/2011
SEANCE DU 19/06/20011	1338	SACEM	6232	247,42 €	20/07/2011
FRAIS TELEPHONE - JUIN 2011 - MAISON DE L'ENFANT	1339	ORANGE TELEPHON	6262	56,63 €	20/07/2011
ABT+CONSO MAI A JUIN DIVERS SERVICES	1340	ORANGE TELEPHON	6262	944,56 €	20/07/2011
ACCES INTERNET JUILLET 2011 RAM	1341	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	20/07/2011
ACCES INTERNET MAIRIE JUILLET 2011	1342	ORANGE INTERNET	6262	43,73 €	20/07/2011
ACCES INTERNET ECOLE PRIMAIRE JUILLET 2011	1343	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	20/07/2011
MISE EN PLACE INTERFACE ALARME MAISON DE L'EN.	1344	NEXTIRAONE FRAN	6262	131,56 €	20/07/2011
ABT+CONSO MAI A JUIN ECOLE MATERNELLE	1345	SFR DIVERS SERV	6262	40,62 €	20/07/2011
ABT+CONSO MAI A JUIN VOIRIE	1346	SFR DIVERS SERV	6262	8,80 €	20/07/2011
PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1347	COMMUNE DES SOR	657341	1 948,00 €	20/07/2011
BASSIN RETENTION DES EP DE LA VINCEE	1348	GOTI	2151	406,64 €	20/07/2011
ACHAT TAILLE HAIE THERMIQUE - SERV. ESP. VERTS	1349	BML BOUCHAUD	2188	490,40 €	20/07/2011
OPERATIONS PLACE DES ANCIENS COMBATANTS	1350	CDC CONSEILS	2313	609,96 €	21/07/2011
ASPEN	1353	ATLANTIC MOTOUCU	60622	54,60 €	21/07/2011
12 BIDONS ASPEN + BATTERIE + FOURNITURES D.	1354	ATLANTIC MOTOUCU	multi	1 160,17 €	21/07/2011
ABONNEMENT HYGIENE + BOB RAYEE + SERVIM	1355	INITIAL SERVICE	60631	400,78 €	21/07/2011
RUBAN TRICOLORE	1356	BERGER LEVRAULT	6068	75,17 €	21/07/2011
LOCATION MINIPELLE	1357	HERTZ EQUIPEMEN	6135	266,18 €	21/07/2011
LOCATION MINIPELLE DU 08/06 AU 09/06/11	1358	HERTZ EQUIPEMEN	6135	508,87 €	21/07/2011
ELAGAGE SUITE AU COUP DE VENT DU 18/06/11	1359	BORDET HERAULT	61521	1 004,64 €	21/07/2011
BRIS DE GLACE CABSTAR	1360	VSA G.ATLANT	61551	342,41 €	21/07/2011
PANNE DEMARRAGE TRADE 408ADQ44	1361	VSA G.ATLANT	61551	85,22 €	21/07/2011
REPARATION TRONCONNEUSE ECHO CS2600	1362	BML BOUCHAUD	61558	116,08 €	21/07/2011
BUDGET COMMUNES 21è ED 2011	1363	BERGER LEVRAULT	6182	98,77 €	21/07/2011
DERATISATION	1364	APCP AGENCE POU	6188	234,42 €	21/07/2011
FORFAIT JUIN 2011 + INTERVENTIONS	1367	GP2S	6282	1 108,20 €	21/07/2011
TRAVAUX POSE BUT DE BASKET BALL MURAL SALLE	1383	CASAL SPORT	2188	871,94 €	21/07/2011
TRAVAUX PEINTURE COULOIR DE L'ECOLE	1384	DEL RUE (DECORAT	2313	889,62 €	21/07/2011
DEVIDOIR-NEZ ROBINET -GRILLE AERATION -	1369	LEROY MERLIN	6068	64,19 €	26/07/2011
LOCATION CARTE RESEAU CARTE FAX	1370	ID COPIES	611	200,93 €	26/07/2011
REPLACEMENT VITRAGE - CHAMPSIOME	1371	BOURON MIROITER	61522	322,47 €	26/07/2011
DEPANNAGE LAVE VAISSELLE + REMPLACEMENT	1372	COLAV SARL	61558	267,04 €	26/07/2011
LOYER MATERIELS TELEPHONIES + AUTOCOMMUTA.	1373	NEXTIRAONE- loc	6156	1 930,13 €	26/07/2011
COPIES ECOLE PRIMAIRE	1375	ID COPIES	6188	269,15 €	26/07/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
COPIES SERV/TECHN MULTI ACCUEIL ENF/JEUN	1376	ID COPIES	6188	783,34 €	26/07/2011
COPIES ECOLE MATERNELLE	1377	ID COPIES	6188	100,40 €	26/07/2011
ACHAT IMPRIMANTE MULTIFONCTION ECOLE P.	1382	DSMI	2183	98,91 €	26/07/2011
AMENAGEMENT SECURITAIRE POUR ACCES PIETONS	1385	SAUVETRE	2318	28 482,23 €	27/07/2011
LA FARANDOLE FREE HAUT DEBIT JUIN 2011	1395	FREE	6262	35,98 €	27/07/2011
FRAIS DE PRELEVEMENT MAI	1396	BANQUE DE FRANC	627	57,85 €	27/07/2011
CARTOUCHE DE RESINE - SERVICE VOIRIE	1398	LEONE SIGNALISA	60633	84,68 €	27/07/2011
ADHESIF PANNEAUX BALISES BOMBES PEINTURE -	1399	LEONE SIGNALISA	60633	575,11 €	27/07/2011
ROULEAUX ADHESIF + SACS POUBELLES	1400	LEONE SIGNALISA	6068	36,00 €	27/07/2011
NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE JUIN 2011	1401	GRANDJOUAN SACO	611	624,17 €	27/07/2011
REMUNERATION NETTOIEMENT JUIN 2011	1402	GRANDJOUAN SACO	611	696,80 €	27/07/2011
FORMATION PROGICIEL GESTION PETITE ENFANCE	1404	ARPEGE	6184	750,00 €	27/07/2011
LUTTE COLLECTIVE CONTRE RONGEURS	1406	FDGDON 44	6188	835,65 €	27/07/2011
DIVERSES FOURNITURES+ALIMENTA. FETE MUSIQUE	1397	SUPER U	multi	1 094,04 €	28/07/2011
ENTRETIEN CIMETIERES JUILLET 2011	1403	SAPRENA	611	1 242,81 €	28/07/2011
ANALYSE DE LA PRATIQUE AVEC LA FARANDOLE	1405	BIAUNE LAURENCE	6184	250,00 €	28/07/2011
INTERVENTION PR LA LUTTE DES RONGEURS	1407	FDGDON 44	6188	52,00 €	28/07/2011
TRANSFERT EN AUTOCAR A PONT CAFFINO	1408	AV2T	6247	130,00 €	28/07/2011
MINI CAMPS CENTRE BOUESSE - SOLDE	1409	FOL 49 CENTRE B	6247	626,64 €	28/07/2011
VISITE DU MUSEE	1410	MUSEE DE LA CHA	6288	84,00 €	28/07/2011
BADGE MAGNETIQUE PR TERRAIN DE TENNIS	1411	GIRARD LE TEMPS	60632	153,69 €	05/08/2011
CIMENT	1412	GEDIMAT LESIMPL	60633	43,45 €	05/08/2011
PLAQUE REGARD	1413	GEDIMAT LESIMPL	60633	16,60 €	05/08/2011
SABLE	1414	LAFARGE GRANULA	60633	51,72 €	05/08/2011
CARTOUCHE POLYESTER	1415	GEDIMAT LESIMPL	6068	46,82 €	05/08/2011
DIVERSES FOURNITURES	1416	LEROY MERLIN	6068	200,08 €	05/08/2011
- CHAMBRES TIRAGE RESEAUX EDF ET TELEPHONE	1417	PUM PLASTIQUES	2313	1 469,29 €	05/08/2011
FOURNITURES ECLOSE A VIAIS	1418	LEONE SIGNALISA	6068	85,11 €	05/08/2011
MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	1419	CGE DISTRIBUTIO	6068	307,42 €	05/08/2011
FICHES(PROLONGATEURS PR MANIFESTATIONS)	1420	CGE DISTRIBUTIO	6068	113,19 €	05/08/2011
LOCATION TRACTOPELLE 3 JRS VESTIAIRE FOOT	1421	HERTZ EQUIPEMEN	6135	611,67 €	05/08/2011
LOCATION PILONNEUSE 20 ET 21/07/11	1422	HERTZ EQUIPEMEN	6135	62,00 €	05/08/2011
REPARATION ASPIRATEUR KARCHER	1423	GUILMAN DEXIS	61558	179,34 €	05/08/2011
ANALYSE DE LA PRATIQUE AVEC LA FARANDOLE	1425	BIAUNE LAURENCE	6184	250,00 €	05/08/2011
GERBES PR DIFFERENTES MANIFESTATIONS -	1426	EUPHORBIA	6232	600,00 €	05/08/2011
10 PLACES CAMP DE VACANCES SPECTACULAIRES	1429	COLLECTIF SPECT	6288	1 390,00 €	05/08/2011
FOURNITURES ET MISE EN OEUVRE ENROBE ECOLE	1430	OUEST ROUTES TP	2128	987,90 €	09/08/2011
BALISES POUR LA P. DES ANCIENS COMBATANTS	1431	LACROIX SIGNALI	21538	747,50 €	09/08/2011
FOURNITURES ET POSE POTEAUX INCENDIE	1432	SAUR ST PHILBER	21568	559,13 €	09/08/2011
ETUDES AMENAGEMENTS SECURITAIRES	1435	ECR ENVIRONNE	2315	1 076,40 €	09/08/2011
REGIE D'AVANCES ENFANCE & JEUNESSE	1436	REGIE ENFANCE J	multi	3 624,04 €	09/08/2011
FILETS+CROCHETS TERRAIN DE FOOT	1437	CASAL SPORT	60632	616,61 €	09/08/2011
VITRAGE	1438	BOURON MIROITER	6068	67,69 €	09/08/2011
FOURNITURES TRAVAUX EN REGIE LA FARANDOLE	1439	CEDEO	6068	190,82 €	09/08/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
BARRES ECOLE MAT	1440	DOCKS INDUSTRIE	6068	51,49 €	09/08/2011
LAMES PR TONDEUSE PROLINE	1441	LABOR HAKO	6068	77,67 €	09/08/2011
BETON	1442	STRADAL	6068	27,21 €	09/08/2011
CHAMPLAT	1443	RESEAU PRO BOIS	6068	28,23 €	09/08/2011
INSECTICIDE DU SOL POUR MASSIFS FLEURIS	1444	VEGAM ESPACES V	6068	592,53 €	09/08/2011
REPLAC VITRES ECOLE MAT+COUBERTIN	1445	BOURON MIROITER	61522	516,73 €	09/08/2011
NETTOYAGE GRAISSE RESTO + ECOLE MAT	1446	DUBILLOT ETS	61523	355,49 €	09/08/2011
CURAGE RESEAU EP 19-20/07/2011	1447	DUBILLOT ETS	61523	1 408,97 €	09/08/2011
REPARATION ESSUI GLACE MASTER 2	1448	VSA G.ATLANT	61551	77,16 €	09/08/2011
DEPANNAGE AUTOLAVEUSE SALLE SPORTS	1449	TENNANT	61558	402,13 €	09/08/2011
INTERVENTION ARMOIRE FROIDE	1450	COLAV SARL	61558	104,05 €	09/08/2011
INTERVENTION ARMOIRE FROIDE	1451	COLAV SARL	61558	104,05 €	09/08/2011
LA FARANDOLE FREE HAUT DEBIT JUILLET 2011	1461	FREE	6262	35,98 €	16/08/2011
ACHAT BOIS - TRAVAUX EN REGIE LA FARANDOLE	1463	RESEAU PRO BOIS	60632	1 265,82 €	16/08/2011
POTEAUX CLOTURE PONT DE FER EV - BC 1627	1471	GEDIMAT LESIMPL	6068	34,21 €	16/08/2011
PLEXI VITRINE AFFICHAGE MAIRIE BC 2555	1474	DOCKS INDUSTRIE	6068	61,12 €	16/08/2011
NETTOYAGE RIDEAUX ECOLE MATERNELLE	1479	MERCERIE GEFFLO	61558	380,00 €	16/08/2011
CARBURANT EV + FOURNITURES TAILLE HAIE	1462	ATLANTIC MOTOUCU	multi	560,39 €	17/08/2011
ACHAT BOIS TRAVAUX FARANDOLE TRAVAUX	1464	RESEAU PRO BOIS	60632	3,35 €	17/08/2011
10 000 ENVELOPPES 220*110 MAIRIE	1465	VERRIER MAJUSCU	6064	442,27 €	17/08/2011
RECHARGE TAMPON - MAIRIE	1466	VERRIER MAJUSCU	6064	13,83 €	17/08/2011
RAMETTES A4 - MAISON ENFANCE	1467	VERRIER MAJUSCU	6064	9,65 €	17/08/2011
RAMETTES PAPIER A3 ET A4 MAIRIE	1468	VERRIER MAJUSCU	6064	167,66 €	17/08/2011
CLE USB OUVRE LETTRE MAIRIE + FOURNITURES	1469	VERRIER MAJUSCU	6064	84,82 €	17/08/2011
K7 ENCRAGE SERV URBANISME MAIRIE	1470	VERRIER MAJUSCU	6064	13,35 €	17/08/2011
GAINES ALU P/FARANDOLE + CORNIERES PANNEAUX	1472	LEROY MERLIN	6068	52,45 €	17/08/2011
FOURNITURES CIMETIERES	1473	DEL RUE (DECORAT	6068	324,95 €	17/08/2011
PANNEAUX SENTIER PEDESTRE EV BC 1635	1475	DOCKS INDUSTRIE	6068	82,62 €	17/08/2011
MATERIEL ATELIER BC ST 062	1476	FOUSSIER	6068	139,91 €	17/08/2011
MATERIEL ATELIER BC ST 077	1477	FOUSSIER	6068	663,23 €	17/08/2011
REPARATION NISSAN 408ADQ44	1478	VSA G.ATLANT	61551	290,39 €	17/08/2011
MAINTENANCE ORACLE (1480	MAGNUS SA	6156	31,90 €	17/08/2011
AFFRANCHISSEMENT JUILLET 2011	1481	LA POSTE DELELE	6261	1 584,04 €	17/08/2011
ACCES INTERNET ECOLE PRIMAIRE AOUT 2011	1482	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	17/08/2011
ACCES INTERNET MAIRIE AOUT 2011	1483	ORANGE INTERNET	6262	47,19 €	17/08/2011
ACCES INTERNET AOUT 2011 RAM	1484	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	17/08/2011
ACCES INTERNET ECOLE MATERNELLE AOUT 2011	1485	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	17/08/2011
ABT+CONSO MAIRIE DU 21/06/2011 AU 20/07/2011	1486	SFR BUSINESS TE	6262	470,54 €	17/08/2011
CONSO DU 17/05 AU 16/07/2011 ECOLE/CANTINE	1487	SFR DIVERS SERV	6262	53,77 €	17/08/2011
ABT AOUT 2011+ CONSO JUILLET 2011 PORTABLES	1488	SFR MOBILE	6262	294,28 €	17/08/2011
REGIE ENFANCE JEUNESSE PSM CESU	1505	REGIE ENFANCE J	6261	13,40 €	23/08/2011
REGIE ENFANCE JEUNESSE PSM ANCV commission	1506	REGIE ENFANCE J	627	4,50 €	23/08/2011
REGIE ENFANCE JEUNESSE PSM ANCV commission	1507	REGIE ENFANCE J	627	6,90 €	23/08/2011
ENTRETIEN ANNUEL RIDEAUX METALLIQUES ATELIER	1509	FERMETURES LOIR	6156	251,16 €	23/08/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
DIVERS FOURNITURES -ALSH- CLUB PRE-ADOS-M. J	1511	SUPER U	multi	1 210,34 €	23/08/2011
PRODUIT ENTRETIEN MAIRIE + ECOLE PRIMAIRE	1512	LE GOFF GRAND O	60631	262,04 €	23/08/2011
PRODUIT ENTRETIEN ST + MAIRIE + ECOLE PRIMAIRE	1513	LE GOFF GRAND O	60631	144,24 €	23/08/2011
SCOUBIDOUS-FIL NYLON-PELOTES CLUB PRE-ADOS	1514	VERRIER MAJUSCU	6067	250,90 €	23/08/2011
INTERVENTION RESEAU EXTRACTION CUISINE RESTO	1516	IGIENAIR	61558	473,62 €	23/08/2011
CYLINDRE+CLE MULTI-ACCUEIL	1515	FOUSSIER	6068	202,18 €	24/08/2011
ETUDE BASSIN RETENTION EP A LA VINCEE	1523	ECR ENVIRONNE	2031	4 616,56 €	24/08/2011
PANNEAU SIGNALETIQUE SALLE SAINT MARTIN	1524	GRELEG	2188	261,51 €	24/08/2011
CHAMBRES TIRAGE RESEAUX EDF ET TELEPHONE -	1526	PUM PLASTIQUES	2313	0,00 €	29/08/2011
FOURNITURES DE VOIRIE	1528	PUM PLASTIQUES	60633	153,67 €	29/08/2011
BOITE FUSIBLES RENAULT TRAFIC 761 BXJ 44	1529	AUTO PLUS ATLAN	6068	32,29 €	29/08/2011
HUILE OPAL RENAULT TRAFIC 761 BXJ 44	1530	AUTO PLUS ATLAN	6068	11,96 €	29/08/2011
REMUNERATION NETTOIEMENT JUILLET 2011	1531	GRANDJOUAN SACO	611	696,80 €	29/08/2011
NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE JUILLET 2011	1532	GRANDJOUAN SACO	611	780,21 €	29/08/2011
LOCATION REGARNISSEUR A PELOUSE	1534	ROBOLOC	6135	204,52 €	29/08/2011
MISSION CONSEIL ET ASSISTANCE EN ASSURANCE	1535	PROTECTAS	6226	1 794,00 €	24/08/2011
TROPHEES - BUDGET SPORT	1536	POTIRON-SODAREC	6232	254,57 €	29/08/2011
VIENNOISERIE ACCUEIL DE LOISIRS	1527	BOULANGERIE LA	60623	18,00 €	30/08/2011
TRANSPORT JUILLET ACCUEIL LOISIRS + MINI CAMPS	1537	AV2T	6247	3 087,50 €	30/08/2011
ENTREES FESTIVAL CROQ LA SCENE	1539	COLLECTIF SPECT	6288	345,00 €	30/08/2011
MINI CAMP DU 11 AU 12 JUILLET 2011	1540	DOMAINE DE TREM	6288	92,00 €	30/08/2011
DEPLACEMENT CALVAIRE MEDIATHEQUE POLE ASSO.	1541	BENAITEAU	2315	18 962,58 €	31/08/2011
SPEAK AND PLAY CE1 - BUDGET LANGUES 2011	1542	EDITIONS SED	6067	149,00 €	31/08/2011
GERER UN CIMETIERE - MISE A JOUR	1544	TERRITORIAL EDI	6182	50,00 €	31/08/2011
ABT+CONSO MAIRIE DU 21/07/2011 AU 20/08/2011	1545	SFR BUSINESS TE	6262	212,06 €	31/08/2011
ADHESION ANNUELLE CICADELLE	1546	LA CICADELLE	6288	791,50 €	31/08/2011
PRODUITS PHARMACIE - LA FARANDOLE BC 1905	1548	PHARMACIE/PLACE	60628	14,04 €	31/08/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1551	PAPETERIES PICH	6067	204,68 €	31/08/2011
CARBURANT JUILLET 2011	1547	SUPER U	60622	1 239,89 €	06/09/2011
PANONCEAU RECTANGLE SERV VOIRIE	1549	LEONE SIGNALISA	60633	52,70 €	06/09/2011
3 BLOUSES ALICE ANIS - LA FARANDOLE	1550	GEORGES	6067	79,77 €	06/09/2011
RUBANS COLLIERS AEROSOLS CARTOUCHES RESINE	1552	LEONE SIGNALISA	6068	266,52 €	06/09/2011
PETITES FOURNITURES EV	1553	CGE DISTRIBUTIO	6068	119,17 €	06/09/2011
ENTRETIEN CIMETIERES AOUT 2011	1554	SAPRENA	611	1 242,81 €	06/09/2011
REPLAC 2 PNEUS ARRIERE CLIO 683BVC44	1555	VSA G.ATLANT	61551	237,41 €	06/09/2011
ABT CODE URBANISME DU 1/10/2011 AU 30/09/2012	1556	EDITIONS WEKA	6182	133,55 €	06/09/2011
CERTIFICAT INTEMPERIE SUITE ORAGE 22/08/2011	1557	METEO FRANCE	6188	154,88 €	06/09/2011
DEPLIANTS "HORS SERIE D'ICI LA" 2300 EXEMPLAIRES	1560	GOUBAULT IMPRIM	6237	604,02 €	06/09/2011
ABONNEMENT ALARME MAISON DE L'ENFANT	1561	ORANGE TELEPHON	6262	4,02 €	06/09/2011
ABT+CONSO DU 16/06/2011 AU 15/08/2011MAIRIE	1562	ORANGE TELEPHON	6262	615,89 €	06/09/2011
COFFRES DE RANGEMENT MAISON DE L'ENFANCE	1564	CAMIF	2184	753,48 €	07/09/2011
PAINS RESTO SCOLAIRE + ACCUEIL PERISCOLAIRE	1566	BOULANGERIE LA	60623	502,95 €	07/09/2011
JUILLET 2011 - PAINS RESTO SCOLAIRE+ACC/LOISIRS	1567	BOULANGERIE LA	60623	194,50 €	07/09/2011
MAINTENANCE ANNUELLE REGISTAR BIBLIOTHEQUE	1568	AMJ PLANS	6156	297,13 €	07/09/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
CARBURANT AOUT 2011	1571	SUPER U	60622	907,67 €	12/09/2011
SABLE DEPOT VOIRIE BAC A SABLE BC 1744	1572	SABLIERES CHEVI	60633	574,92 €	12/09/2011
FOURNITURES DE VOIRIE BC1737+1738	1573	LAFARGE GRANULA	60633	978,59 €	12/09/2011
4 FEUX COMPLETS + CLE A PIPE TRACTEUR	1574	PLSN	6068	18,17 €	12/09/2011
PILES + BOITES DERIVATION + SCOTCH POUR	1575	CGE DISTRIBUTIO	6068	77,46 €	12/09/2011
BIDONS HUILE & GRAISSE + REPARATION SMA	1576	BML BOUCHAUD	multi	377,22 €	12/09/2011
LOCATION MINI-PELLE VOIRIE POUR BAC A SABLE	1577	BML BOUCHAUD	6135	166,88 €	12/09/2011
LOCAT°TRACTOPELLE+PILONNEUSE TVX REGIE	1578	HERTZ EQUIPEMEN	6135	636,21 €	12/09/2011
MODIFICATION HORAIRES SALLE GARDIN &GATIEN	1579	CT CAM	6188	11,96 €	12/09/2011
2 PLATEAUX REPAS CINESITE	1580	CHOBLET MICKAEL	6232	16,00 €	12/09/2011
REALISATION AFFICHE FETE DU VIEUX PRESSEUR	1581	CORNIERE GERALD	6232	600,00 €	12/09/2011
BULLETIN MENSUEL +CALENDRIER MANIFESTATIONS	1583	EDITIONS OFFSET	6237	6 029,42 €	12/09/2011
GRAVURE MEDAILLES MARIAGE	1582	POTIRON-SODAREC	6232	29,64 €	13/09/2011
LA FARANDOLE FREE HAUT DEBIT AOUT 2011	1603	FREE	6262	35,98 €	13/09/2011
CHAINES TRONCONNUEUSE DISQUE AFFUTEUSE	1606	ATLANTIC MOTOUCU	multi	558,46 €	14/09/2011
BETON PLACE ANCIENS COMBATANTS REGIE	1607	LAFARGE GRANULA	60633	40,23 €	14/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE	1608	CELDA ASCO	6067	93,90 €	14/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE	1609	CELDA ASCO	6067	167,70 €	14/09/2011
SAC DE CROQUETTES POUR CHIEN	1610	TERRENA GP	6068	59,80 €	14/09/2011
REMUNERATION NETTOIEMENT AOUT 2011	1611	GRANDJOUAN SACO	611	696,80 €	14/09/2011
NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE AOUT 2011	1612	GRANDJOUAN SACO	611	624,17 €	14/09/2011
TVX SECURISATION ELAGAGE SUITE INTEMPERIES	1613	BURON MARC	61521	1 829,88 €	14/09/2011
DEPANNAGE FUITE TERRAIN DE FOOT	1614	POMP OUEST	61523	94,53 €	14/09/2011
OUVRAGE SIGNALISATION TEMPORAIRE	1615	CERTU	6182	45,00 €	14/09/2011
COPIES PLAN PAPIER	1616	TECHNI PLANS NA	6188	6,22 €	14/09/2011
ADHESION 2011 15.24€ + 5464 HAB*1.20€	1617	MUSIQUE ET DANS	6281	6 572,04 €	14/09/2011
FORFAIT JUIIIET 2011 + INTERVENTIONS	1618	GP2S	6282	943,98 €	14/09/2011
ONDULEUR SAUVEGARDE NAS CHARMILLE	1619	DSMI	60632	90,90 €	15/09/2011
POUBELLE+NEON+ FOURNITURES	1620	DOCKS INDUSTRIE	multi	68,26 €	15/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1621	SCOLUDIC	6067	1 152,93 €	15/09/2011
DIVERSES FOURNITURES PRESBYTERE	1622	CEDEO	6068	34,63 €	15/09/2011
FOURNITURES STOCK + COFFRET FOOT	1623	CGE DISTRIBUTIO	6068	260,69 €	15/09/2011
PLANICRYL BATIMENT + STELOXINE EV	1624	DEL RUE (DECORAT	6068	847,41 €	15/09/2011
LOCATION CHARIO TELESCOPIC COMITE DES FETES	1625	HERTZ EQUIPEMEN	6135	239,42 €	15/09/2011
REMISE EN ETAT COUVERTURE GROUPE SCOLAIRE	1626	EGCF	61522	212,22 €	15/09/2011
REPARATION LAVE VAISSELLE RESTAURANT SCO.	1627	COLAV SARL	61558	42,16 €	15/09/2011
REPARATION COMPRESSEUR	1628	DOCKS INDUSTRIE	61558	29,90 €	15/09/2011
COORDINATION SECURITE VESTIAIRES FOOT	1649	JPM COORDONATE	2313	764,24 €	15/09/2011
REGIE ENFANCE JEUNESSE PSM CESU avril+mai	1645	REGIE ENFANCE J	6261	13,39 €	20/09/2011
REGIE ENFANCE JEUNESSE PSM	1646	REGIE ENFANCE J	627	11,60 €	20/09/2011
AMT PLANCHER STOCKAGE COMITE DES FETES	1647	RAYONOR	21318	4 724,20 €	20/09/2011
FONDATION SUPPORTS PLATE FORME DE STOCKAGE	1648	C.C.R	21318	1 925,56 €	20/09/2011
PROGICIEL DE GESTION DES SERVICES ENFANCE	1650	ARPEGE	205	1 004,64 €	20/09/2011
AMENAG CLOTURE MITOYENNE-HAMEAU	1651	PILOQUET FABRIC	2128	1 452,54 €	20/09/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
AMENAGEMENT SECURISATION SENTIERS	1652	GEDIMAT LESIMPL	2128	1 075,20 €	20/09/2011
FONDATION SUPPORTS PLATE FORME DE STOCKAGE	1653	C.C.R	21318	753,48 €	20/09/2011
TRAVAUX PLACE ANCIENS COMBATTANTS	1654	ECR ENVIRONNE	21538	1 578,72 €	20/09/2011
TRAVAUX ENROBES P. DES ANCIENS COMBATTANTS	1655	OUEST ROUTES TP	21538	610,44 €	20/09/2011
ACHAT 3 POSTES COMPLET INFORMATIQUE	1656	DSMI	2183	3 042,62 €	20/09/2011
CHARNIERES-RUBANS-FILMS ADHESIFS	1659	EUREFILM ADHESI	60632	243,06 €	21/09/2011
FOURNITURES DE VOIRIE	1660	LEONE SIGNALISA	60633	795,29 €	21/09/2011
PAPIER ISO9706 PR DELIBERATIONS	1661	SIMAB	6064	23,32 €	21/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1662	BRUNEAU JM	6067	19,97 €	21/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	1663	SADEL LIBRAIRIE	6067	24,78 €	21/09/2011
COMMANDE PAPETERIE	1664	SADEL LIBRAIRIE	6067	2,15 €	21/09/2011
RUBSON MOUSSE	1665	GEDIMAT LESIMPL	6068	19,71 €	21/09/2011
MANCHONS-TE-TUBE CUIVRE	1666	DOCKS INDUSTRIE	6068	83,27 €	21/09/2011
NETTOYAGE DES BATIMENTS	1667	LA PREUVE PAR 9	61522	2 456,89 €	21/09/2011
PEINTURE ROUTIERE 2011	1668	AXIMUM	61523	3 851,42 €	21/09/2011
REPARATION COMPRESSEUR ATELIER	1669	DOCKS INDUSTRIE	61558	93,89 €	21/09/2011
ANALYSE PUITS COMMUNAUX	1670	IDAC	6226	868,51 €	21/09/2011
PRESTATION AU VIEUX PRESOIR	1672	PAROLES DE MARM	6232	240,55 €	21/09/2011
KITS ANIMATION JUNIOR FETE VIEUX PRESOIR	1673	CENT POUR CENT	6232	559,13 €	21/09/2011
PROJECTION CINEMA PLEIN AIR CULTURE	1674	CINE PLEIN SUD	6232	2 078,00 €	21/09/2011
CHAMBRE HOTEL+DEJEUNER LE 09/09/11 CINESITE	1675	DELMAR HOTEL	6232	108,80 €	21/09/2011
MINIS MACARONS FETE VIEUX PRESOIR	1676	MAG'M	6232	26,84 €	21/09/2011
ABT+COMMUNICATIONS DIVERS SERVICES	1677	ORANGE TELEPHON	6262	842,77 €	21/09/2011
FRAIS TELEPHONE - MAISON DE L'ENFANT	1678	ORANGE TELEPHON	6262	37,55 €	21/09/2011
ACCES INTERNET ECOLE MATERNELLE	1679	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	21/09/2011
ABT+COMMUNICATIONS PORTABLES	1680	SFR MOBILE	6262	295,62 €	21/09/2011
REPARATION AUTOLAVEUSE BR400	1695	GUILMAN DEXIS	61558	830,68 €	21/09/2011
PROGICIEL CONCERTO-INSTALLATION TECHNIQUE	1683	ARPEGE	205	4 706,26 €	22/09/2011
ARMOIRES/BANCS/TABLES ECOLE MATERN	1684	CAMIF	2184	1 998,77 €	22/09/2011
ACHATS LIVRES	1685	LIBRAIRIE COIFF	2188	1 226,99 €	22/09/2011
COUVERCLE CADRE HYDRAULIQUE	1690	PUM PLASTIQUES	60633	201,10 €	26/09/2011
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1691	VERRIER MAJUSCU	6064	126,92 €	26/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1692	WESCO	6067	32,79 €	26/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1693	WESCO	6067	249,49 €	26/09/2011
DIVERSES FOURNITURES	1694	CGE DISTRIBUTIO	6068	182,81 €	26/09/2011
PARAMETRAGE A DISTANCE HALLE DE TENNIS	1696	CT CAM	6188	11,96 €	26/09/2011
MODIFICATION HORAIRES SALLE GARDIN	1697	CT CAM	6188	11,96 €	26/09/2011
SOLDE SUBVENTION SORTIES PEDAGOGIQUES	1698	COOP. SCOLAIRE	6574	642,00 €	26/09/2011
DIVERS FOURNITURES-ALSH-FARANDOLE-CLUB PRE-PROD. ENTRETIEN ECOLE PRIMAIRE	1699	SUPER U	multi	1 032,14 €	27/09/2011
PRODUITS D'ENTRETIEN DIVERS SERVICE	1701	RAYNAUD	60631	213,70 €	27/09/2011
FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	1702	SADEL LIBRAIRIE	6067	290,36 €	27/09/2011
VERROU/BARILLET FOOT	1703	CGE DISTRIBUTIO	6068	18,68 €	27/09/2011
LATTES PR REHAB DE MOBILIER URBAIN	1704	PLAS ECO	6068	556,62 €	27/09/2011

Objet	N °de pièce	Tiers	Compte	Montant TTC	Date Mandats
LOCATION PASSERELLE LES 10 ET 11/09/11	1705	PECH ALU INTERN	6135	980,72 €	27/09/2011
ENTRETIEN SENTIERS PEDESTRES	1706	LAUNAY MICHEL	61521	1 230,00 €	27/09/2011
ENTRETIEN TERRAIN DE FOOT	1707	AGRILOIRE	61521	3 097,04 €	27/09/2011
INTERVENT.SUR KANGOO+EXPRESS+JUMPER	1708	AUTO PLUS ATLAN	61551	775,45 €	27/09/2011
TRANSPORT MINI CAMP+ALSH AOUT	1710	AV2T	6247	2 690,00 €	27/09/2011
ACCES INTERNET RAM	1712	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	27/09/2011
ACCES INTERNET ECOLE PRIMAIRE SEPTEMBRE 2011	1713	ORANGE INTERNET	6262	26,46 €	27/09/2011
ACCES INTERNET MAIRIE SEPTEMBRE 2011	1714	ORANGE INTERNET	6262	46,58 €	27/09/2011
ABT+CONSO RAM	1715	SFR DIVERS SERV	6262	11,76 €	27/09/2011
RIDEAU METALLIQUE SALLE DES FETES	1718	FERMETURES LOIR	21318	2 010,48 €	27/09/2011
DEFENSE INCENDIE FOURN. ET POSE POTEAU	1719	SAUR	21568	1 554,80 €	27/09/2011
REVISION DU PLU	1717	XAVIERE HA	202	562,12 €	29/09/2011
BABY FOOT SULPIE MODELE EVOLUTION	1720	L'UNIVERS DU BI	2188	1 250,00 €	29/09/2011
				329 568,47 €	

4 – Acquisition des parcelles AW 202 – AW205 “la Vincée”

Christophe Legland : Avant de procéder à la lecture de la délibération, je vais passer la parole à Yannick Fétiveau.

Yannick Fétiveau : Juste un petit mot sur ce dossier du bassin de rétention de la Vincée pour lequel nous allons prendre une délibération ce soir pour l'acquisition d'une parcelle. Avec Monsieur le Maire et l'ensemble des collègues qui travaillent sur cette question, nous souhaitons profiter du conseil municipal de ce soir pour informer l'ensemble des élus des avancées concrètes de ce dossier. Comme vous le savez, nous étions déterminés à mettre en œuvre le plus rapidement possible les solutions idoines pour gérer les surcharges hydrauliques du réseau superficiel afin d'éviter à certains de nos concitoyens du village de la Vincée d'être inondés en période critique, c'est à dire en période de forte pluie et en période d'orage. La nécessité de réaliser un bassin d'orage avait donc été préconisé comme solution dans l'étude hydraulique menée par le cabinet Calligée sur l'ensemble du Bassin Versant, qui de mémoire doit faire à peu près 17 hectares. Malheureusement nous n'avons pu acquérir cette parcelle pour laquelle nous allons prendre, ce soir, une délibération. En effet, en 2010, nous avons budgété 25 000 € pour cette acquisition et pour les travaux attenants afin d'acquérir cette parcelle, en direct, auprès du propriétaire ce qui n'a pas pu se faire. Un espace constructible et un espace Nc ont fait l'objet d'une modification cadastrale combinée à l'acquisition de l'ensemble de cet espace agricole par la SAFER, il a donc fallu attendre le process lié à cette acquisition par la SAFER. Dans la foulée nous avons missionné un bureau d'études pour effectuer un relevé topographique et une étude géotechnique. L'ensemble de cette opération a nécessité du temps et, à ce jour, l'étude qui est pratiquement terminée, nous confirme que nous avons bien besoin de cette surface pour réaliser le bassin d'orage. Bien qu'idéalement placée en amont du village de la Vincée, cette parcelle n'est malheureusement pas favorable sur le plan économique du fait de la présence d'une roche très dure, non friable et également des mouvements de terrain qui seront obligatoires avec exportation de la terre, ce qui va nous amener à un surcoût sans doute important par rapport à ce qui avait été prévu et budgété, à la fois au budget 2010 et au budget 2011. Malgré ce surcoût éventuel, le besoin étant suffisamment important, nous avons lancé le dossier de consultation afin de missionner un prestataire dans les meilleurs délais afin de répondre à l'attente de nos concitoyens de la Vincée auprès desquels nous avons pris des engagements depuis déjà de nombreux mois.

Martine Chabirand : Yannick, merci pour ton intervention. Etant habitante de la rue de la Vincée, je vais pouvoir, après ce conseil municipal, donner des nouvelles aux riverains puisque je suis sollicitée assez souvent pour ces problèmes d'inondation. Donc merci.

Christophe Legland : Afin de lutter contre les inondations du secteur de la Vincée, la commune a engagé la réalisation d'un bassin de rétention.

Pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir deux parcelles :

- la parcelle section AW n° 202 d'une superficie de 5 883 m² pour un montant de 2 440,96 €,
- la parcelle section AW n° 205 d'une superficie de 144 m² pour un montant de 59,04 €,

situées au lieu-dit de « la Vincée », au prix d'acquisition total de 2 500 € (soit 0,41 €/m²).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-21,

Vu le projet de la commune visant à la réalisation d'un bassin de rétention afin de lutter contre les inondations du secteur de la Vincée,

Vu le code de l'Urbanisme et notamment l'article L300-1,

Vu le dossier de candidature et protocole de garantie financière en date du 29 septembre 2011 fixant les termes de l'acquisition entre le propriétaire des parcelles cadastrées section AW n° 202 et n° 205 et la Commune de Pont-Saint-Martin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition des parcelles cadastrées section AW n° 202 d'une superficie de 5 883 m² et n° 205 d'une superficie de 144 m² pour un prix total de 2 500 € ; les frais d'acte étant à la charge de la Commune,
- autorise le Maire, ou son adjoint délégué, à signer l'acte notarié ainsi que tout acte à intervenir à cet effet pour l'exécution de la présente délibération.

Département :
LOIRE ATLANTIQUE

Commune :
PONT-SAINT-MARTIN

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NANTES Pole de topographie
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
2, rue du Général Marguerite 44035
44035 NANTES Cedex 1
tél. 02 51 12 86 36 -fax 02 51 12 85 71
ptgc.440.nantes@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

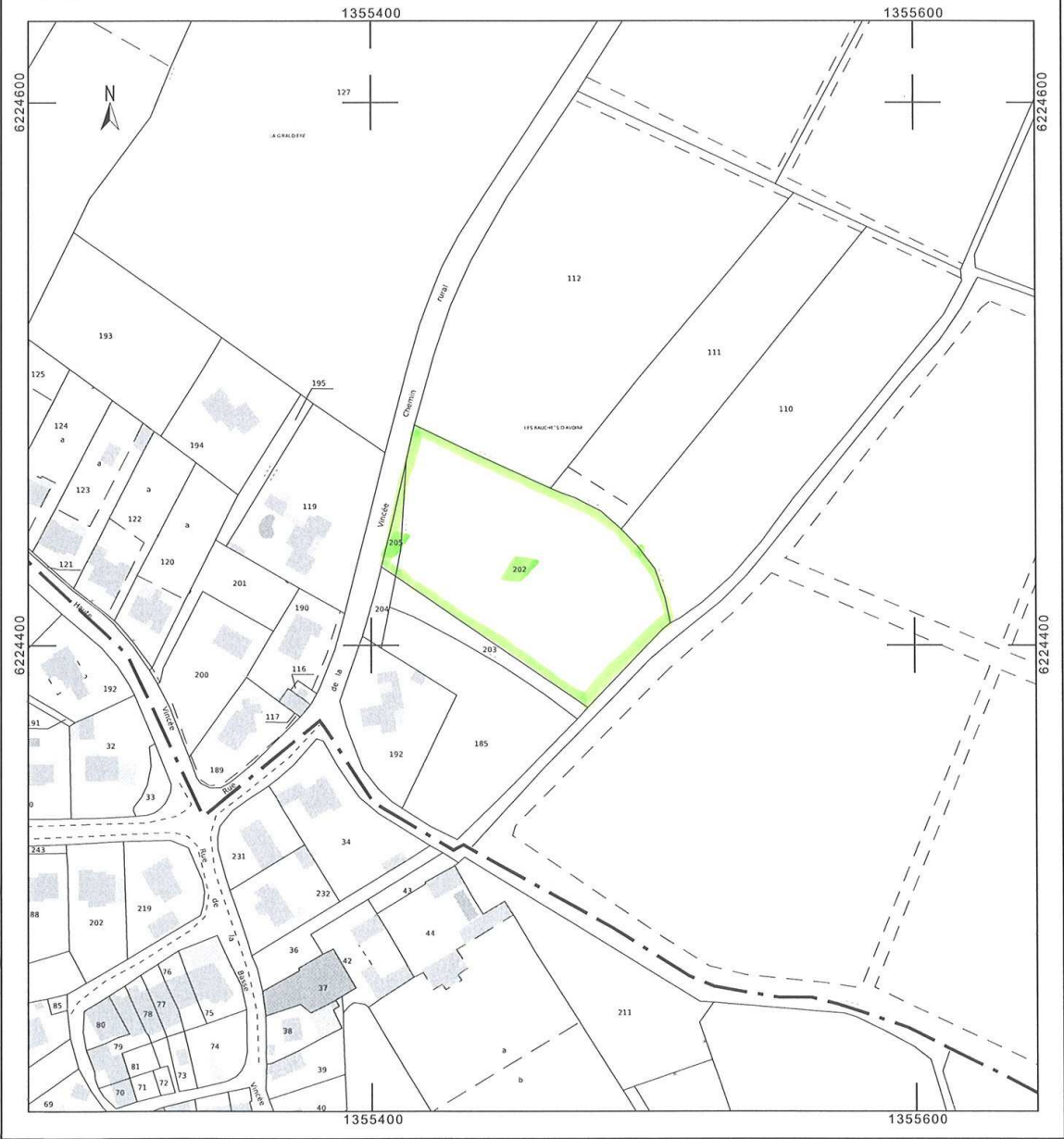
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/10/2011
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la
réforme de l'Etat

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



5 – Convention de mise à disposition d'un archiviste dans le cadre de la réorganisation des archives municipales

Yves François : Dans le cadre de la gestion des archives, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique propose de mettre à la disposition de la mairie de Pont Saint Martin un agent archiviste diplômé. Cette mise à disposition est instituée par une convention entre le Centre de Gestion et la collectivité, permettant ainsi d'établir les modalités d'intervention de l'archiviste ainsi que sa rémunération.

Une archiviste diplômée interviendra à compter du lundi 21 novembre 2011 pour une durée de 8 semaines soit jusqu'au 13 janvier 2012.

Elle sera chargée de :

1. La réalisation des éliminations règlementaires au sein des documents archivés selon la réglementation en vigueur, avec la rédaction d'un bordereau visé par Monsieur le Directeur des Archives Départementales,
2. La mise à jour de l'instrument de recherche rédigé en l'an 2000,
3. La recotation des articles mal identifiables mais aussi ceux cotés par les agents en séries modernes,
4. Le reconditionnement de certains articles,
5. La réorganisation matérielle cohérente des deux fonds au sein du grenier,
6. La vérification des dates d'élimination sur les éliminables,
7. Le classement, la cotation et le reconditionnement de la liasse d'archives modernes (série H),
8. Et enfin la mise en place de procédures d'archivage pour les services producteurs par une formation auprès des agents et la rédaction éventuelle de tableaux de gestions des archives.

Le tarif du service est fixé chaque année par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, avec effet au 1^{er} janvier.

Actuellement de 183 € par journée effective de travail, il sera minoré par une aide du Conseil Général de Loire Atlantique qui prendra en charge 30% du tarif précité. La commune sera donc redevable de la somme de 146,40 € par jour de travail effectif soit un total de 5856 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte la convention ci-jointe,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

CONVENTION

ENTRE

Le CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE, représenté par son Président, M. Philip SQUELARD, agissant en vertu de trois délibérations du Conseil d'Administration des 11 juillet 2008, 5 mars 2008 et 9 novembre 2007,

ET

la Commune de PONT-SAINT-MARTIN représentée par son Maire, M. Yves FRANCOIS, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} - Mise à disposition

- Le Centre de Gestion mettra à la disposition de la Commune Mme Emilie GUILOIS, archiviste diplômée, le **lundi 21 novembre 2011**, pour une durée de 8 semaines effectives de travail.

Article 2 - Nature de la prestation

- Mme Emilie GUILOIS procédera à la réorganisation des archives communales conformément au résultat de l'audit effectué le 25 février 2009 par Mme Mélanie PECOT (archiviste itinérante du Centre de Gestion).

Les travaux comporteront notamment les services suivants :

- la réalisation des éliminations réglementaires au sein des documents archivés selon la réglementation en vigueur, avec la rédaction d'un bordereau visé par M. le Directeur des Archives Départementales,
- la mise à jour de l'instrument de recherche rédigé en l'an 2000,
- la recotation des articles mal identifiables mais aussi ceux cotés par les agents en séries modernes,
- le reconditionnement de certains articles,
- la réorganisation matérielle cohérente des deux fonds au sein du grenier,
- la vérification des dates d'élimination sur les éliminables,
- le classement, la cotation et le reconditionnement de la liasse d'archives modernes (série H),
- et enfin, la mise en place de procédures d'archivage pour les services producteurs par une formation auprès des agents et la rédaction éventuelle de tableaux de gestion des archives.

.../...

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE
10 Boulevard de la Loire (Île Beaulieu) - B.P. 66225 - 44262 NANTES Cedex 2 - ☎ 02.40.20.00.71 - Télécopie : 02.40.89.00.65

Article 3 - Moyens mis en œuvre

- La Commune s'engage à donner toutes facilités à Mme Emilie GUILOIS pour lui permettre de mener à bien sa mission, notamment en veillant à ce que le local d'archives soit un lieu de travail convenable tant au niveau de la propreté que de sa température, et qu'il soit mis à sa disposition un minimum d'équipement (éclairage suffisant, plan de travail, chaise, éventuellement escabeau, chariot de manutention).
- Les travaux faisant l'objet de la présente convention seront réalisés avec la collaboration du Directeur des Archives Départementales de Loire-Atlantique, qui en assurera le contrôle scientifique et technique.

Article 4 - Tarif

- Le tarif du Service est fixé chaque année par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, avec effet au 1^{er} janvier, en fonction de l'évolution des charges. Il est **actuellement** de 183 € par journée effective de travail (valeur 1^{er} janvier 2011). Ce prix correspond au coût salarial et aux frais de déplacement d'un archiviste diplômé. Il est réévalué à chaque augmentation de la valeur du point.
- Les journées de travail seront relevées par Mme Emilie GUILOIS sur un état mensuel contresigné par M. le Maire.

Article 5 - Tarif modulé

- Dans le cadre de sa politique de soutien à la Conservation et la Valorisation des Archives Communales, le **Conseil Général de Loire-Atlantique** participe financièrement à cette opération, ce qui permet une minoration du tarif précité.
- Le **Conseil d'Administration du Centre de Gestion** en accord avec le **Conseil Général et l'association Fédérative des Maires de Loire-Atlantique** a décidé de répartir cette aide de la manière suivante :
 - 20 % pour les Communes de moins de 10000 habitants ayant un potentiel fiscal par habitant supérieur à 381,12 € et inférieur à 609,80 €,
 - 30 % pour celles dont le potentiel fiscal est supérieur à 228,67 € et inférieur à 381,12 €,
 - 40 % pour celles dont le potentiel fiscal est inférieur à 228,67 €.
- En conséquence, le potentiel fiscal par habitant de la Commune de PONT-SAINT-MARTIN étant de 453,66 € pour l'année 2010, le tarif prévu à l'article 4 sera minoré de 20 %.

Article 6 - Modalités de règlement

- Le coût de la présente mission sera facturé à la Commune mensuellement, au vu d'un titre de recettes accompagné d'un avis des sommes à payer émis par le Centre de Gestion.
- Les règlements s'effectueront auprès de M. le Trésorier Principal de Nantes Municipale, agent comptable du Centre de Gestion.

... / ...

Article 7 - Maintenance

- Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique s'engage à proposer, au terme de la mission, la maintenance ultérieure des archives de la Commune.

Article 8 - Contentieux

- Le Tribunal Administratif de Nantes est seul compétent pour régler tous les litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention.

Fait à Pont-Saint-Martin, le

Le Maire,

Yves FRANCOIS

Fait à Nantes,

Le Président,

Philip SQUELARD

6 – Révision du plan d'occupation des sols – Autorisation de programme/Crédits de paiement

Maryvonne Bourgeais : En 2010, le coût de l'opération était estimé à 63.000 € TTC. Toutefois, des études complémentaires sont nécessaires notamment au niveau des relevés des zones humides dans les zones à urbaniser.

Il convient d'ajuster l'Autorisation de Programme à 77.000 € TTC (64.500 € HT) et de prévoir les crédits de paiement suivants :

	2010	2011	2012
Crédits de paiement	29.000 € TTC	25.000 € TTC	23.000 € TTC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction codificatrice M14,

Considérant que le vote en AP/CP correspond à la planification de la réalisation de la révision du POS,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'autorisation de programme et les crédits de paiement ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

7 – Budget annexe : Autorisation de programme/Crédits de paiement pour la construction de la nouvelle station d'épuration

Yannick Fétiveau : La collectivité a lancé la construction d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 5200 équivalents habitants et d'un bassin de stockage des eaux traitées d'un volume utile de 46 000 m³.

La technique employée sera de type boues activées en aération prolongée avec traitement poussé du phosphore et filière boues par déshydratation poussée, chaulage et stockage avec poste de relevage et bassin écrêteur en tête et poste de relevage vers le bassin de stockage des eaux traitées. Un ouvrage de stockage pour stocker les eaux traitées en période d'étiage avec dispositifs d'alimentation et vidange du bassin sera également aménagé.

Le coût de la station d'épuration est évalué à 3.066.600 € TTC comprenant :

- Coût travaux : 2.400.000 € HT soit 2.870.500 € TTC
- Coût de la maîtrise d'œuvre : 64.000 € HT soit 76.500 € TTC
- Coût divers (dont acquisitions foncières) : 100.000 € HT soit 119.600 € TTC

Il convient de créer une Autorisation de Programme de 3.066.600 € TTC (2.564.000 € HT) et de prévoir les crédits de paiement suivants :

	2011	2012	2013
Crédits de paiement	100.000 € TTC	2.241.000 € TTC	725.600 € TTC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction codificatrice M14,
Considérant que le vote en AP/CP correspond à la planification de la réalisation de la station d'épuration,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'autorisation de programme et les crédits de paiement de la station d'épuration dans le budget annexe,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

8 – Demande de subvention pour la réalisation de la station d'épuration auprès de l'Agence de l'Eau

Yannick Fétiveau : Comme vous le savez, les contrats de territoire pour la 2^{ème} partie du mandat, sont pour l'instant en balbutiement donc il ne nous est pas possible de nous positionner, avec certitude, sur des montants et donc des coefficients.

La collectivité a lancé la construction d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 5200 équivalents habitants et d'un bassin de stockage des eaux traitées d'un volume utile de 46 000 m³.

La technique employée sera de type boues activées en aération prolongée avec traitement poussé du phosphore et filière boues par déshydratation poussée, chaulage et stockage avec poste de relevage et bassin écrêteur en tête et poste de relevage vers le bassin de stockage des eaux traitées.

Un ouvrage de stockage pour stocker les eaux traitées en période d'étiage avec dispositifs d'alimentation et vidange du bassin sera également aménagé.

La base de dimensionnement de la station à construire est la suivante :

- charge organique : 314 kg DBO₅/j,
- volume temps sec nappe basse : 529 m³/j,
- volume temps de pluie nappe haute : 2 011 m³/j,
- débit de pointe : 162 m³/h,
- débit d'écrêtage : 110 m³/h,
- Niveau de rejet : DCO < 50 mg/L, DBO₅ < 15 mg/L, MES < 20 mg/L, NGL < 10 mg/L, NTK < 5 mg/L, Pt < 0,5 mg/L (c'est effectivement ce fameux 0,5 mg/l en phosphore qui nous amène à avoir un équipement assez poussé).

La base de dimensionnement du bassin de stockage des eaux traitées à construire est la suivante :

- Volume utile : 46 000 m³
- Bassin endigué et étanche avec dispositif de vidange et trop-plein.
L'étanchéité du bassin apportera aussi un coût important. On sait que dans certaines communes il y a eu des bassins de réalisés sans étanchéité puisque cela n'avait pas été demandé.

L'étude de la future station d'épuration a pris en compte l'état des réseaux et la qualité des rejets, cet équipement devant s'adapter aux normes environnementales actuelles et attendues.

Son dimensionnement a également pris en considération le développement démographique. La station d'épuration doit en effet être suffisante pour des besoins à long terme, soit une vingtaine d'années. Elle prend en compte une évolution démographique d'environ de 1,5% par an, correspondant aux perspectives envisagées dans le cadre de la révision du POS/PLU.

Le coût travaux de la station d'épuration est de 2.400.000 € HT.

L'Agence de l'Eau soutient la construction des nouvelles unités d'épuration à hauteur de 30% des dépenses de travaux.

Plan de financement :

	Montant HT	%
Agence de l'Eau	720.000 € HT	30 %
Conseil Général	720.000 € HT	30 %
Commune	960.000 € HT	40 %
Total	2.400.000 € HT	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration avec les caractéristiques ci-dessus,
- adopte le plan de financement tel que décrit ci-dessus,
- sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Eau à hauteur de 30% des dépenses de travaux de construction de la station d'épuration sous réserve du coût plafond des travaux et de la capacité éligible,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération notamment la demande de subvention.

9 – Demande de subvention pour la réalisation de la station d'épuration auprès du Conseil Général dans le cadre du contrat de territoire

Yannick Fétiveau : La collectivité a lancé la construction d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 5200 équivalents habitants et d'un bassin de stockage des eaux traitées d'un volume utile de 46 000 m³.

La technique employée sera de type boues activées en aération prolongée avec traitement poussé du phosphore et filière boues par déshydratation poussée, chaulage et stockage avec poste de relevage et bassin écrêteur en tête et poste de relevage vers le bassin de stockage des eaux traitées.

Un ouvrage de stockage pour stocker les eaux traitées en période d'étiage avec dispositifs d'alimentation et vidange du bassin sera également aménagé.

La base de dimensionnement de la station à construire est la suivante :

- charge organique : 314 kg DBO₅/j,
- volume temps sec nappe basse : 529 m³/j,
- volume temps de pluie nappe haute : 2 011 m³/j,
- débit de pointe : 162 m³/h,
- débit d'écrêtage : 110 m³/h,
- Niveau de rejet : DCO < 50 mg/L, DBO₅ < 15 mg/L, MES < 20 mg/L, NGL < 10 mg/L, NTK < 5 mg/L, Pt < 0,5 mg/L.

La base de dimensionnement du bassin de stockage des eaux traitées à construire est la suivante :

- Volume utile : 46 000 m³
- Bassin endigué et étanche avec dispositif de vidange et trop-plein.

L'étude de la future station d'épuration a pris en compte l'état des réseaux et la qualité des rejets, cet équipement devant s'adapter aux normes environnementales actuelles et attendues.

Son dimensionnement a également pris en considération le développement démographique. La station d'épuration doit en effet être suffisante pour des besoins à long terme, soit une vingtaine d'années. Elle prend en

compte une évolution démographique d'environ de 1,5% par an, correspondant aux perspectives envisagées dans le cadre de la révision du POS/PLU.

Le coût travaux de la station d'épuration est de 2.400.000 € HT.

Dans le cadre du prochain contrat de territoire, il est prévu de solliciter une contribution financière à hauteur de 30 % des dépenses des travaux pour la construction auprès du Conseil Général.

Plan de financement :

	Montant HT	%
Agence de l'Eau	720.000 € HT	30 %
Conseil Général	720.000 € HT	30 %
Commune	960.000 € HT	40 %
Total	2.400.000 € HT	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration avec les caractéristiques ci-dessus,
- adopte le plan de financement tel que décrit ci-dessus,
- sollicite une subvention auprès du Conseil Général de Loire Atlantique dans le cadre du contrat de territoire pour les travaux de construction de la station d'épuration,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération notamment la demande de subvention.

Yves François : Suite à ce que vient de dire Yannick, nous avons écrit au Président du Conseil Général, afin d'obtenir des informations supplémentaires dès que possible sur ce futur contrat et ce, à la fois pour nous, à titre communal, mais également pour la Communauté de Communes de GrandLieu. En l'état actuel des choses, le futur contrat de territoire semble se diriger vers un démarrage au 1^{er} janvier 2013-14-15 au lieu de 2012-13-14 avec une possibilité de présenter des dossiers en début d'année. Il faudrait être sûr de l'enveloppe globale et de la répartition de cette enveloppe en sous-domaines en fonction des projets des communes. A priori, le Conseil général se veut rassurant par rapport à l'enveloppe mais il est toujours délicat de monter un plan de financement prévisionnel sans avoir un minimum de certitude.

10 – Demande de subvention pour la réalisation d'une étude sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans au titre du leader

Brigitte Galpin : La Ville de Pont Saint Martin doit renouveler le contrat Enfance Jeunesse pour les années 2012-2015. La passation de ce nouveau contrat a donné l'opportunité de soulever différentes questions concernant les modes de gardes et d'accueil ainsi que les réponses pouvant être apportées aux besoins de la population.

Le dernier diagnostic de territoire date d'une quinzaine d'années. De nombreuses familles ont été accueillies dans la commune depuis et d'autres types de services sont peut être nécessaires.

Afin de pouvoir réaliser un véritable diagnostic et aboutir à des propositions répondant aux nouveaux besoins susceptibles d'être identifiés, un bureau d'études ayant les compétences pour réaliser ce type d'analyse est nécessaire.

Les objectifs de cette étude sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans sont :

- D'établir un diagnostic complet des équipements et services existants,

- D'identifier les besoins actuels et attendus de la population, enfants, jeunes et parents. Cela comprend notamment la notion de complémentarité des différents modes d'accueil pour répondre à des éventuels besoins des parents liés aux temps partiels, à la notion d'imprévu et d'urgence, aux horaires décalés... La notion de parentalité sera également à envisager dans cette perspective.
- De présenter des scénarios avec différentes options possibles de maintien et/ou d'extension et/ou de création de nouveaux équipements dédiés à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse, aux modes de garde et d'accueil,
- De formaliser des projets permettant de répondre aux besoins identifiés de nouveaux modes de garde et d'accueil et d'envisager leurs mises en place avec les éléments matériels et financiers nécessaires.

La concertation et le partenariat entre les différents acteurs et la collaboration des différentes structures seront également intégrés à la réflexion, notamment un travail avec les associations sera effectué.

Le coût de l'étude est évalué à 25.000 € HT.

Les fonds européens Leader, dont le syndicat du Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne est la structure porteuse, a mis en place une politique de soutien à ce type de projet.

L'Axe 3 du programme de développement rural comporte un volet concernant la qualité de la vie en milieu rural et la diversification de l'économie rurale au titre du dispositif 321 de Leader.

L'étude envisagée entre dans ces objectifs de consolidation ou de création de services d'accueil et de mode de garde des enfants et dans la mise en réseau des acteurs locaux. A ce titre, la participation financière peut être de l'ordre de 55% du coût global de l'étude.

Le plan de financement est le suivant :

	Euros HT	%
Caisse d'Allocations Familiales	5.500 €	22%
Leader	13.750 €	55%
Commune	5.750 €	23%
<i>Total</i>	<i>25.000 €</i>	

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet d'étude sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans,
- Approuve le coût de réalisation de cette étude ainsi que son plan de financement,
- Sollicite une subvention de l'opération au titre de Leader,
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande Leader,
- Autorise Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

11 – Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation d'une étude sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans

Brigitte Galpin : La Ville de Pont Saint Martin doit renouveler le contrat Enfance Jeunesse pour les années 2012-2015. La passation de ce nouveau contrat a donné l'opportunité de soulever différentes questions concernant les modes de gardes et d'accueil ainsi que les réponses pouvant être apportées aux besoins de la population.

Le dernier diagnostic de territoire date d'une quinzaine d'années. De nombreuses familles ont été accueillies dans la commune depuis et d'autres types de services sont peut être nécessaires.

Afin de pouvoir réaliser un véritable diagnostic et aboutir à des propositions répondant aux nouveaux besoins susceptibles d'être identifiés, un bureau d'études ayant les compétences pour réaliser ce type d'analyse est nécessaire.

Les objectifs de cette étude sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans sont :

- D'établir un diagnostic complet des équipements et services existants,
- D'identifier les besoins actuels et attendus de la population, enfants, jeunes et parents. Cela comprend notamment la notion de complémentarité des différents modes d'accueil pour répondre à des éventuels besoins des parents liés aux temps partiels, à la notion d'imprévu et d'urgence, aux horaires décalés... La notion de parentalité sera également à envisager dans cette perspective.
- De présenter des scénarios avec différentes options possibles de maintien et/ou d'extension et/ou de création de nouveaux équipements dédiés à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse, aux modes de garde et d'accueil,
- De formaliser des projets permettant de répondre aux besoins identifiés de nouveaux modes de garde et d'accueil et d'envisager leurs mises en place avec les éléments matériels et financiers nécessaires.

La concertation et le partenariat entre les différents acteurs et la collaboration des différentes structures seront également intégrés à la réflexion, notamment un travail avec les associations sera effectué.

Le coût de l'étude est évalué à 25.000 € HT.

La Caisse d'Allocations Familiales participe aux études permettant d'aboutir à la création de nouveaux modes de garde et d'accueil. A ce titre, la participation financière peut être de 55% avec un plafond subventionnable de 10.000 €.

Le plan de financement est le suivant :

	Euros HT	%
Caisse d'Allocations Familiales	5.500 €	22%
Leader	13.750 €	55%
Commune	5.750 €	23%
<i>Total</i>	<i>25.000 €</i>	

Philippe Retière : Est-ce que le bureau d'études à été choisi ?

Brigitte Galpin : Non

Philippe Retière : Comment se fait-il que l'on connaisse le montant avant que le bureau d'études ne soit choisi ?

Brigitte Galpin : C'est une estimation.

Mireille Chevalier : Ma question concerne les deux délibérations. Nous découvrons aujourd'hui la réalisation de cette étude et nous trouvons dommage de ne pas avoir eu une réunion de la commission Enfance-Jeunesse pour en parler et discuter un petit peu de ce que l'on en attendait. De plus c'est un thème qui fait partie de ceux

retenus pour le projet de territoire. Une étude récente a été publiée le 21 septembre dernier par le Conseil de développement du Pays de Machecoul et Logne qui traite exactement de ce sujet. Je m'interroge donc sur la redondance de ce que nous allons faire ; avons-nous réellement besoin de faire cette étude et qu'attendons nous de celle-ci ?

Brigitte Galpin : En fait ce que nous attendons de cette étude c'est une image précise de la population de notre commune au niveau des 0-18 ans. Nous souhaitons savoir si nos objectifs sont les bons, par exemple au niveau des systèmes de garde, sommes-nous dans les bons créneaux, pouvons-nous créer quelque chose de nouveau, etc... Cette étude avait été faite il y a une quinzaine d'années mais n'est plus d'actualité aujourd'hui.

Mireille Chevalier : Mais ne peut-on pas s'appuyer sur celle qui a été faite par Conseil de développement du Pays de Machecoul et Logne ?

Yves François : En fait, c'est exactement cela, c'est la même chose.

Caroline Levi-Topal : Le Syndicat de Pays gère également les fonds leader. Il finance les études sur les modes de garde et d'accueil qui se réalisent dans les communes du Pays dès lors qu'elles travaillent avec les associations, favorise la concertation entre les services d'une même structure mais aussi avec les associations extérieures. Nous avons déjà bénéficié des études que le Conseil de Développement du Pays a réalisé, ils nous ont fourni les résultats pour que nous puissions les intégrer dès que le bureau d'études sera sélectionné. Effectivement, pour l'instant rien n'est fait mis à part le lancement de l'étude. Donc cela vient en complémentarité, à la suite en quelque sorte, de ce que fait le Syndicat de Pays et non pas en concurrence ; nous affinons des études qui ont été réalisées sur un périmètre beaucoup plus large.

Jean-Paul Chauvet : En fait, cela est une déclinaison communale de ce qui se fait au niveau du territoire du Pays ? Si c'est cela, 25000 € me semblent élevés.

Caroline Levi-Topal : Les 25 000 € s'expliquent notamment par une rencontre avec les Francas qui a eu lieu pour définir quelles étaient les méthodes les plus appropriées pour obtenir des résultats. Une des méthodes éventuelles, j'insiste bien sur l'éventualité, serait de mener des enquêtes et nous savons très bien que dès lors qu'il y a enquête, quelle soit quantitative ou qualitative, cela engendre un coût assez élevé. Le financement a également été calé par rapport aux partenaires.

Laurent Abel : Cela veut dire que ça restera dans ce plan de financement ?

Yves François : Si c'est moins, tout sera adapté et proratisé.

Michel Brenon : Si c'est le bureau d'études qui fait le programme, il va forcément proposer un programme pour 25 000 €.

Caroline Levi-Topal : Non car le bureau d'étude ne connaît pas le coût, c'est le principe.

Marie-Laure Fleury : Pourquoi 0-18 ans ? Car des modes de garde à 18 ans....

Brigitte Galpin : Cela ne concerne pas uniquement les modes de garde, il y a également les modes d'accueil. La maison des jeunes est un mode d'accueil et ce, jusqu'à 18 ans.

Philippe Retière : Je voulais répondre à Michel car j'ai trouvé que l'allusion était bonne et tu ne l'as pas faite au micro à savoir que globalement les études sont les études et qu'on a beau être en période de crise, c'est un système qui ne fonctionne pas trop mal. Et je partage ton idée, à savoir que nous en aurons pour notre argent de toute façon. J'apporte juste un avis, je ne suis pas contre l'étude.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet d'étude sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans,
- approuve le coût de réalisation de cette étude ainsi que son plan de financement,
- sollicite une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 55 % du plafond subventionnable,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération notamment la demande de subvention.

12 – Adoption de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal de transports scolaires du Sud Loire Lac

Brigitte Galpin : Le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Sud Loire Lac a délibéré le 21 juin 2011 afin de modifier le périmètre du syndicat avec l'adhésion de la commune de Bourgneuf en Retz et le retrait sans conditions financières des communes de Sainte Pazanne et Port Saint Père.

En effet, les évolutions des communautés de communes de Pornic et Cœur Pays de Retz, structures compétentes en matière de transports scolaires et la suppression du SITS SUD LOIRE OCEAN engendrent des changements au niveau du périmètre du SITS SUD LOIRE LAC.

Aussi, à compter du 1^{er} janvier 2012, les communes de Sainte Pazanne et Port Saint Père doivent adhérer au service transport scolaire de la communauté de communes Cœur Pays de Retz.

Par ailleurs, vu la dissolution du SITS SUD LOIRE OCEAN, la commune de Bourgneuf en Retz demande son adhésion au SITS SUD LOIRE LAC.

Le syndicat a modifié ses statuts en adaptant le périmètre du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Sud Loire Lac en autorisant l'adhésion de la commune de Bourgneuf en Retz et le retrait de Sainte Pazanne et Port Saint Père à compter du 1^{er} janvier 2012.

Il est demandé aux communes faisant partie du présent syndicat d'adopter les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Sud Loire Lac.

Vu l'article L 5211-20 du code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte les changements des statuts du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Sud qui en modifie le périmètre en intégrant Bourgneuf en Retz et retirant Sainte Pazanne et Port Saint Père sans conditions financières à compter du 1^{er} janvier 2012,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

13 – Rapport de la Communauté de Communes de Grand Lieu 2010

Yves François : L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque commune membre avant le 30 septembre de l'année suivante.

Conformément à la demande de plusieurs d'entre vous, Martin Legeay et d'accord pour revenir évoquer la CCGL et répondre aux questions lors d'un conseil municipal en novembre ou en décembre. Il souhaite que nous lui communiquions si possible les questions avant le conseil donc n'hésitez pas à me les transmettre afin que je les lui communique de façon à ce qu'il apporte des documents ou prépare des éléments pour apporter des réponses précises.

Page 6 – Développement économique

En 2010, le nombre d'emplois sur le territoire a augmenté de 4,7%.

En ce qui concerne les ventes et les acquisitions par la communauté de communes, ce sont 2,4 hectares qui ont été commercialisés sur les 4 zones d'activités en 2010. La communauté de communes a acquis 23 hectares de terrain sur les communes de la Chevrolière, la Limouzinière et Pont Saint Martin, vous le connaissez ce sont les 12 hectares de Viais, Saint Colomban et Saint Philbert de Grand Lieu.

Pages 8 et 9 – Environnement

Des composteurs sont toujours disponibles à la communauté de communes.

- 142 composteurs ont été vendus en 2010 dans le cadre de l'opération lancée pour encourager le tri et le compostage individuel.
- 564 kg/habitant en 2010 qui peuvent se décomposer comme suit :
- 180 kg/habitant pour les ordures ménagères
- 21,5 kg/habitant pour les emballages collectés en porte à porte
- 20,3 kg/habitant pour les journaux et magazines
- 43,8 kg/habitant pour le verre
- 299 kg/habitant pour les déchetteries
- 18449 appareils ont été collectés en DEEE soit 171 tonnes

Le coût global du service : 2 969 303 € avec une des principales recettes qui est l'aide Eco-emballage et revalorisation des déchets pour 295 151 €.

Vous verrez que nous avons encore des efforts à faire et les aides sont plutôt en baisse car la caractérisation n'est plus aussi bonne ces temps-ci qu'elle pouvait l'être il y a quelques années. Nous vous proposerons, certainement dès mardi prochain, au conseil communautaire d'embaucher un ambassadeur du tri comme on le dit aujourd'hui pour rappeler aux gens qu'ils ne respectent pas notamment le contenu de la poubelle jaune.

En ce qui concerne le SPANC ; en 2010, la communauté de communes et le conseil général ont décidé d'apporter une aide financière aux propriétaires pour la mise aux normes de leur installation à hauteur de 20% du montant des travaux de réhabilitation : 17 propriétaires ont reçu une aide en 2010 soit 24 405 € versés par la collectivité dont la moitié prise en charge par le conseil général et la moitié par la communauté de communes de Grand Lieu.

Page 10 – Piscine

2201 entrées supplémentaires par rapport à 2009 au Centre Aquatique le Grand 9 qui continue à progresser.

Page 11 – Les transports

- 708 personnes ont utilisé le service Lila à la demande soit +8% par rapport à 2009 pour 1241 voyages.
- Mise en place en 2010 de Lila ligne 12 express et ses 25 minutes pour rejoindre les Bourdonnières.
- 21 places de stationnement ont été aménagées pour les co-voitureurs à proximité du rond point de Viais.
- 144 classes ont bénéficié du transport vers le Grand 9 pendant l'année scolaire 2010.

Page 12 – Les autres compétences

- 755 581 € versés pour la sécurité incendie. Vous connaissez les possibles modifications envisagées pour reprendre des normes européennes en ce qui concerne les bénévoles qui générerait des coûts prohibitifs.
- 7 000 000 € versés pour le chantier de la nouvelle gendarmerie basée à Saint Philbert de Grand Lieu.
- 293 261 € versés pour la voirie communautaire dans les zones d'activités et notamment pour l'aménagement de l'aire de co-voiturage de Viais.

Page 13 – Le projet de territoire

J'avais prévu un grand article dans le prochain magazine mais faute de place il ne paraîtra pas. Je vous rassure un hors série spécial n°2 sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres et qui fera un point après cette seconde phase du projet de territoire.

La communication

Désormais distribué 2 fois par an dans les boîtes aux lettres soit 15000 magazines. Et le site internet qui a fait peau neuve en juillet 2010.

Page 14 – Les partenaires de la Communauté de communes

Courant Novembre sera fait une étude d'évaluation de l'intérêt du Syndicat de Pays Machecoul et Logne.. Si l'un ou l'autre veut venir avec moi, je vous invite à m'accompagner et nous pourrons ensemble recevoir le bureau d'études qui vient nous interroger sur la façon dont l'on conçoit et l'on évalue les actions du Syndicat de Pays.

Pages 16 et 17 – 2 pages nouvelles avec l'état des dépenses de chaque commune, fonctionnement et investissement pour l'année 2010.

Vous trouverez ci-joint la synthèse du rapport d'activité 2010 de la communauté de communes de Grand Lieu. Le conseil municipal prend acte du rapport.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Banque DEXIA

Mireille Chevalier : Actuellement nous entendons beaucoup parler de la banque Dexia et je voulais savoir si la commune était aussi contaminée par ces emprunts toxiques.

Yves François : C'est une bonne question, surtout que ce matin dans Ouest France, il y a eu un article qui a paru, vous l'avez sans doute vu, et qui nous a pour le moins surpris. En effet une journaliste de Ouest France a pris contact avec le service finances de la mairie pour savoir si la commune avait fait appel à d'éventuels emprunts toxiques. Le service finances a répondu par la négative mais l'article paru le lendemain disait tout à fait le contraire.

Laurent Abel : Il faut savoir que les emprunts toxiques sont des emprunts indexés sur certaines valeurs. La seule vérité dans cet article, c'est que nous avons bien un emprunt chez Dexia.

Yves Fétiveau : Moi je souhaite que nous adressions un courrier amical à Jean-Marie Biette, directeur de Ouest France pour lui faire part de notre circonspection, pour ne pas dire de notre indignation.

Mireille Chevalier : Il serait peut être intéressant également de mettre un mot dans le mensuel pour démentir l'article de Ouest France.

Yves François : Dès demain j'adresserai un mail à la journaliste lui expliquant que nos prêts ont bien été renégociés en 2006, cette renégociation est réelle, bien sûr, mais ce qui ne l'est pas c'est que le prêt serait "toxique". La commune de Pont-Saint-Martin n'a aucun prêt indexé sur le franc suisse (ceci a été confirmé par la Trésorerie) et qu'en conséquence, il n'y a aucun éventuel surcoût lié à cette indexation.

Je vais lui demander, afin d'éviter tout malentendu, de bien vouloir rectifier l'erreur dans le prochain quotidien Ouest-France.

Caroline Levi-Topal vous adressera par mail les éléments. Elle peut toutefois aussi communiquer les informations dès maintenant.

Caroline Levi-Topal : L'emprunt a été contracté en 2006 pour un montant de 702.625 €. 368.617 € représentent le capital restant dû. Le taux est de 4,64 % si l'Euribor 3 mois est inférieur à 4,75%. S'il est supérieur à 4,75 %, le taux est fixé sur l'Euribor 3 mois + 0,05%. Il n'y a aucune indexation sur une devise étrangère.

2 - Urbanisme

Jean-Paul Chauvet : Lors du conseil municipal du 8 septembre, j'avais demandé que la commission urbanisme se réunisse et je voulais savoir si elle était programmée ?

Christophe Legland : Elle est prévue début novembre, nous vous communiquerons la date très prochainement.